

## RESUME DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMPIA

du jeudi 9 mars 2006 à 14 h. 30, Aula Frank-Martin (Collège de Genève)

---

Le président Adrien-André BRIOL ouvre la séance en saluant l'Assemblée de l'AMPIA qui compte environ la moitié des pensionnés de la CIA (l'effectif de nos membres est d'env. 4400), ce qui représente une force pour nos revendications. Des contacts ont donc été pris avec M. David HILER, conseiller d'Etat, chargé des finances pour lui faire part de nos préoccupations : en particulier la non-indexation des pensions et la suppression de la participation de Fr. 30.- à l'assurance-maladie.

Les experts et autorités de surveillance sont d'accord sur le bon état des finances de la CIA, actuellement et à plus long terme. Malgré cela, une fausse polémique sur le taux de couverture (63 % au 31.12.04) resurgit régulièrement. Pour l'instant, le degré de couverture minimum statutaire, pour une Caisse publique (comme la CIA) est fixé à 50 %, il est donc satisfait.

Les efforts d'harmonisation entre la CIA et la CEH se poursuivent.

Le Comité de l'AMPIA organise une enquête concernant les préoccupations prioritaires des pensionnés CIA. Des précisions seront apportées dans le prochain CIA-Info.

Enfin, le président insiste pour que chacun s'acquitte de la modeste cotisation annuelle de Fr. 10.- indispensable au bon fonctionnement administratif de notre association (en effet, les cotisations encaissées en 2005 - se montent seulement à CHF 31'975.- pour 4'400 membres !)

Après l'approbation du PV de la précédente assemblée (10.03.05), et du rapport du président, la trésorière commente les comptes qui ont été joints à la convocation. Les vérificateurs des comptes confirment la bonne tenue de la comptabilité. Après une courte discussion les comptes sont approuvés et le Comité déchargé.

### **Elections :**

Suite au départ du Comité de M. Roger GIRARDIN, M. Michel DUTOIT est élu membre du Comité. Ce dernier étant vérificateur des comptes, ce poste devra être repourvu dès que possible, cette élection ne figurant pas à l'ordre du jour. Deux vérificateurs des comptes suppléants sont élus : Mme Georgette PUGIN et M. René MARTI. Ils fonctionneront comme vérificateurs pour le prochain exercice.

Aucun divers n'étant signalé, le président donne la parole à M. John LATEO, architecte et chef de la division immobilière de la CIA pour un exposé

### **"Politique immobilière de la CIA".**

M. LATEO rappelle que le premier objectif de la politique immobilière de la CIA repose sur la recherche d'un équilibre entre des investissements qui rapportent et la prise en compte des facteurs sociaux et économiques.

La CIA détient le plus grand parc immobilier de Genève, soit 13'000 objets locatifs (7'040 logements dont 6'714 à Genève). En 2005, le 31.2 % (1'830 Mio) de la fortune de la CIA est investi dans l'immobilier. Le rendement s'est élevé, en 2005, à 5.35 %, ce qui est conforme aux attentes.

La division immobilière de la CIA occupe 6 techniciens et architectes pour la gestion et l'entretien des immeubles. La gestion est dévolue à des régies, la présence de concierges est importante sur le plan social et celui de la sécurité.

En matière de construction, la CIA doit pouvoir construire des immeubles dont le rapport coût-qualité-loyer correspond à la demande. Cependant, il y a pénurie de terrains à bâtir dans le canton de Genève.

Après un intéressant échange questions/réponses sur la politique immobilière de la CIA, le Président lève la séance qui est suivie de la traditionnelle réception dans le hall d'entrée.